



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Haute-Corse

Commune : Casalta

Autres communes :

R500

Appellation : Ruines de l'ancienne chapelle Sainte-Marie

Monument(s)

Appellation : Ruines de l'ancienne chapelle Sainte-Marie

Protection : classement

Arrêté : classement le 20/02/1980

Étendue de la protection : Résidence de l'Evêque d'Accia (Ruines de l'ancienne) (ancien cad. C 360, 361) Chapelle Sainte-Marie (ruines de l'ancienne) (ancien cad. C 360, 361), en totalité

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.